

REGLEMENT DU JEU  
QUIZ DU SOIR – JOURNEE DU TERRITOIRE

1. **Article 1 : ORGANISATEUR**

La Communauté d'Agglomération de Haguenau organise un jeu dénommé Quiz du soir- Journée du territoire  
La participation à ce jeu est gratuite et sans obligation d'achat.

2. **Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ce jeu est réservé à toute personne majeure n'ayant pas participé à l'élaboration du dit quiz.

3. **Article 3 : MODALITES DE PARTICIPATION**

Pour participer au Quiz du soir- Journée du territoire il suffit aux candidats de déposer le bulletin dûment complété dans l'urne prévue à cet effet dans la tente CAH à l'entrée de l'aérodrome. Tout bulletin raturé, illisible, ou incomplet sera déclaré nul. Tous les champs du bulletin devront être renseignés.

La participation est limitée à un bulletin par personne de la même famille demeurant à la même adresse.

Les bulletins sont disponibles sur les sets de table à partir de 17h à l'aérodrome de Haguenau et sans obligation d'achat.

Le bulletin se compose de 10 questions à choix multiples avec des questions pouvant comporter plusieurs réponses justes.

4. **Article 4 : DOTATIONS**

**LE JEU (QUIZZ DU SOIR-JOURNEE DU TERRITOIRE) est doté de 5 LOTS  
3 VI avions offerts par l'aéroclub et 2 VI planeurs offerts par le CVVH d'une valeur de 60€ chacun.**

5. **Article 5 : MODALITES DE DESIGNATION DES GAGNANTS ET REPARTITION DES DOTATIONS**

LE TIRAGE AU SORT AURA LIEU EN SEMAINE 38 par la Communauté d'Agglomération de Haguenau parmi les bulletins comportant toutes les bonnes réponses. Les 5 premiers bulletins gagnants tirés seront désignés comme gagnants.

6. **Article 6 :**

Les gagnants seront prévenus par courrier, email ou téléphone.  
Les lots sont quérables, à savoir qu'ils sont à récupérer à la mairie de Haguenau.  
La date limite pour les retirer sera communiquée aux gagnants à l'issue du tirage.



Ceux-ci ne pourront faire l'objet ni d'échange total ou partiel contre leur valeur monétaire.

En cas d'indisponibilité des lots, la Communauté d'Agglomération de Haguenau se réserve le droit de proposer un lot équivalent d'une valeur identique.

7. **Article 7 :**

Chaque gagnant autorise par avance la Communauté d'Agglomération de Haguenau à utiliser gratuitement, dans le cadre du présent jeu, son nom, prénom, photographie, adresse à toutes fins publicitaires ou commerciales sans pouvoir prétendre à aucun droit que le prix gagné ; dans le respect des conditions prévues par la loi du 6 février 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés.

8. **Article 8 :**

Il ne sera répondu à aucune demande (écrite ou téléphonique) concernant le mécanisme du jeu, l'interprétation ou l'application du règlement, la liste des gagnants.

9. **Article 9 :**

La Communauté d'Agglomération de Haguenau se réserve le droit d'écourter, prolonger ou annuler ce jeu si les circonstances l'exigeaient ; sa responsabilité ne saurait être engagée sur ce fait.

10. **Article 10 :**

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et l'arbitrage en dernier ressort de la Communauté d'Agglomération de Haguenau dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération. Toute contestation ou réclamation litigieuse relative à ce jeu devra être formulée par écrit et ne pourra être prise en considération au-delà du délai d'un mois à compter de la date de clôture du jeu, soit le 16 octobre 2018

La Communauté d'Agglomération de Haguenau rendra toutes les mesures nécessaires au respect du présent règlement. Toute fraude ou non-respect de celui-ci pourra donner lieu à l'exclusion du jeu de son auteur ; la Communauté d'Agglomération de Haguenau se réservant le cas échéant le droit d'engager des poursuites judiciaires à son encontre.

11. **Article 11 :**

Le présent règlement est déposé à l'Etude de Maître Solange KECK, Huissier de Justice à 67500 HAGUENAU, 12, rue du Mal Foch. Les questions / réponses du quiz seront jointes sous enveloppe fermée et scellée.

Le règlement des opérations est affiché sur le site de la Communauté d'Agglomération de Haguenau [www.agglo-haguenau.fr](http://www.agglo-haguenau.fr).

